

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

Un grand nombre des producteurs de fruits à chair tendre de ma région cherchent un moyen de subvenir à leurs besoins lorsqu'ils cesseront de travailler. Ils ont investi tout leur argent dans leur exploitation agricole et ils veulent maintenant que le gouvernement leur donne l'assurance qu'ils auront de quoi vivre après la retraite.

Le projet de loi C-2 est indéfendable et mes électeurs ne peuvent s'en accommoder. Ils m'ont même demandé de m'y opposer vigoureusement.

Si les amendements étaient permis, je proposerais le suivant: pour plus de certitude, aucun article du présent accord ne sera interprété de façon à nuire aux programmes sociaux, culturels, environnementaux et agricoles ni aux programmes régionaux du Canada ou à empêcher un futur gouvernement fédéral ou provincial d'élaborer concevoir de nouvelles politiques et de nouveaux programmes dans ces secteurs.

Sans amendement de ce genre, ni mes électeurs, ni les habitants de la Colombie-Britannique, ni les Canadiens dans leur ensemble ne pourront accepter le projet de loi C-2.

[Français]

Mme Jacques: Monsieur le Président, je tiens à vous remercier de me donner la parole. Je profite de cette occasion qui m'est offerte afin de remercier chaleureusement la population de ma circonscription, soit celle de Mercier, pour m'avoir appuyée lors de la dernière élection. Je veux l'assurer comme par le passé de mon dévouement et de ma coopération la plus entière et complète dans les dossiers qui la préoccupent. Je suis très fière de la représenter à nouveau.

[Traduction]

Je félicite le député de Vancouver-Sud pour son élection au poste de président de la Chambre. Par ailleurs, comme j'exposerai ce soir mes vues sur l'Accord de libre-échange, je profite de l'occasion pour féliciter notre ancienne collègue, Pat Carney, ainsi que le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) du travail qu'ils ont accompli dans ce dossier.

[Français]

Le 21 novembre dernier, la population nous a donné un mandat de mettre en oeuvre le Traité de libre-échange. «Laissez les gens décider», *Let the people decide*, disait le chef de l'Opposition.

Monsieur le Président, aujourd'hui on s'aperçoit que lors de la campagne électorale, les gens ont décidé. Le chef de l'Opposition voulait déchirer ce document. Mais les gens ont décidé le 21 novembre dernier, et ce de façon majoritaire. Ils accueillent l'Entente de libre-échange avec fierté et enthousiasme. La population sait

pertinemment que de nouvelles initiatives s'imposent afin d'assurer une croissance économique notable.

Monsieur le Président, cet Accord est dans le meilleur intérêt du Canada. Avec des négociations commerciales, nous sécuriseront notre commerce, nous lui donnerons de l'ampleur. Quelque 20 p. 100 des produits du Québec sont exportés à l'extérieur du Canada, dont 75 p. 100 aux États-Unis. De plus, 250 000 emplois dépendent directement ou indirectement du commerce extérieur du Québec. Il est donc primordial, monsieur le Président, d'ouvrir les frontières entre les nations et plus particulièrement entre le Canada et les États-Unis.

L'élimination des tarifs douaniers et des barrières non tarifaires qu'imposent les États-Unis profiteront aux économies du Canada et du Québec. L'accès amélioré et élargi ainsi que la sécurité fournis par un Accord commercial à long terme créeront un climat dans lequel le secteur privé accordera ses investissements au Québec. Cet investissement se fera dans les installations très modernes d'envergure mondiale et axées sur l'ensemble du marché nord américain. Il en résultera une économie efficiente et dynamique.

Citons comme exemple l'industrie de la pétrochimie située principalement à l'est des limites de Montréal, soit dans ma circonscription de Mercier que je représente et dont 49.8 p. 100 des emplois sont dans ce secteur. Le secteur de la pétrochimie se retrouve également dans la circonscription de mon collègue d'Anjou—Rivière-des-Prairies (M. Corbeil) et dans celle de celui de Verchères (M. Danis). Cette industrie verra apparaître une différence appréciable lorsque la réduction des barrières tarifaires mènera à une augmentation des exportations et à la rentabilité de l'industrie. Le Canada est le fournisseur principal de pétrole et de produits raffinés du pétrole aux États-Unis avec des livraisons de plus de 750 000 barils par jour.

Monsieur le Président, dans ma circonscription j'ai également plusieurs industries dont Union Carbide, Péromont, Kemtec, et le projet Soligaz qui bénéficiera sans doute du Traité de libre-échange et, entre autres, Soligaz prévoit exporter plus de 75 p. 100 de sa production dans l'Est des États-Unis. Nous savons qu'avec le Traité du libre-échange et la mise en application, de 15 p. 100 à 20 p. 100 des douanes tomberont. Alors, ce sera très avantageux.

Le libre échange signifie pour des milliers de Canadiens de meilleurs emplois, de meilleures chances de réussite et de meilleurs prix. Cet Accord ouvre les portes à de nouveaux défis et à de vastes possibilités de succès.